

*Joël MAILLARD, Président du CESAM RD30.*

*Le projet de doublement de la RD30 à Plaisir, présenté par le CG et auquel nous nous opposons, se trouve au milieu des ces deux projets majeurs que sont le prolongement de l'A104 jusqu'à Orgeval et celui de l'A12 à partir de St Quentin en Yvelines. Nous sommes totalement solidaires avec les associations qui s'opposent à ces deux mauvais projets.*

« Depuis quelques semaines, notre association assiste silencieusement aux débats publics concernant les prolongements de l'A104 et de l'A12.

Si aujourd'hui nous souhaitons faire une déclaration, c'est que pour le projet de doublement de la Route Départementale n°30 à Plaisir, il n'y a pas de débat public, bien au contraire, c'est le public qui se débat pour obtenir la révision de ce projet néfaste du Conseil Général des Yvelines.

Pourtant ce doublement de la RD30 à Plaisir représente le tronçon manquant d'une forme de bouclage de la Francilienne.

Mais parlons plutôt des projets concernant l'A12, l'A104 et la RD30 :

Lors de ces réunions, nous avons pu constater que les mêmes méthodes étaient employées pour les 3 projets:

- Morcellement des projets pour que les objectifs réels soient occultés,
- Mise en évidence de quelques améliorations afin de faire oublier les nombreux inconvénients majeurs de ces projets,
- Utilisations de chiffres, de modèles, de perspectives pour le moins sujets à caution,
- Mise en avant d'une solution sans comparaison équitable avec les autres alternatives, montant des travaux trop souvent sous évalués,
- Des choix techniques guidés par les besoins économiques aux dépens du cadre de vie des citoyens,
- Passage sous silence des pollutions atmosphériques engendrées, absence d'obligations de résultats dans ce domaine comme dans d'autres,
- ... la liste des défauts n'est pas limitative ...

Nous nous adressons aux décideurs, à leurs bras armés, et aux membres de cette Commission :

- Tous les intervenants vous demandent de placer en priorité l'intérêt des habitants et l'intérêt général avant toutes choses.
- En reprenant des projets vieux de 20 ou 30 ans, vous ne réglerez pas aujourd'hui les problèmes de demain avec des solutions d'hier.
- Acceptez la constitution de groupe de travail lorsque les associations le réclament et respectez les recommandations qui en sortiront.

Avoir pour objectif de favoriser le développement économique est compréhensible mais

Ne perdez jamais de vue que le cœur de l'activité économique, hier comme aujourd'hui et ce sera encore valable demain, c'est l'HOMME !

Alors tenez compte des remarques qui vous sont faites dans le cadre de ces débats !

Nous vous remercions de votre attention. »